

**PROMOTION INTERNE**-----  
**LISTE D'APTITUDE au GRADE de**  
***RÉDACTEUR TERRITORIAL***

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AUBE,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 39,

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale, et notamment l'article 17,

Vu le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

Vu le décret n° 95-25 du 10 janvier 1995 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et notamment les articles 5 et 6,

Vu le procès-verbal de la Commission Administrative Paritaire de Catégorie B établi à l'issue de sa réunion en date du 8 juin 2010,

Considérant que depuis la dernière promotion interne, réalisée le 3 juillet 2009, 10 recrutements sont intervenus ;

**DECIDE**

Article 1 - A compter du 8 juin 2010,

Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade de **RÉDACTEUR TERRITORIAL** au titre de la promotion interne, les agents suivants :

- Madame BICHON Liliane
- Madame CASTER Marie-Claude
- Madame DOUSSOT Agnès
- Madame FOU DRAIN Sylvie
- Madame TESSON Geneviève

Article 2 - Un exemplaire de la présente décision sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Aube.

SAINTE SAVINE, le 8 juin 2010

La Présidente,

C. ROTA.